

Ville de
Metis-sur-Mer

Info Métis

Bloc-notes et Bulletin municipal

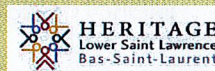
www.ville.metis-sur-mer.qc.ca www.facebook.com/Metissurmer

on continue
de se protéger.

Quebec.ca/relance

SACRIFICES ET RÉALISATIONS

Semaine des anciens combattants



À MÉTIS-SUR-MER

Du 5 au 11 novembre



Exposition

Quiz

Cérémonie et dévoilement du monument

~ Tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur ~

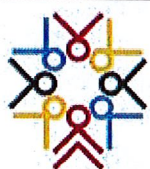
Plus d'information en pages 4 et 5...

Tous les détails seront envoyés par la poste.



Table des matières

Héritage Bas-St-Laurent & Biblio	2	Services communautaires	10	Nos entrepreneurs	13
Santé	9	Jeunesse	11	À vendre/À louer/Trouvé/Recherché	14
Activités	10	Des nouvelles de votre CLD	12	Affaires municipales	14



HERITAGE
Lower Saint Lawrence
Bas-Saint-Laurent

www.heritagelsl.ca | www.facebook.com/heritagelsl

Prochaine date de tombée : 15 novembre

Communiquez avec Marie-Claude Giroux au 418-936-3239 #223
ou par courriel à mcgiroux@heritagelsl.ca

Si vous désirez recevoir l'INFO MÉTIS par courriel,
simplement en faire la demande.



Notre service de bibliothèque et notre service d'archives historiques sont ouverts !

Horaire de la bibliothèque :

Lundi de 9h30 à 12h30
Mercredi de 13h30 à 16h30
Vendredi de 13h30 à 16h30

Horaire du service d'archives historiques :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00

Afin d'assurer la santé et la sécurité de notre personnel et de la clientèle, des procédures, respectant les normes sanitaires en vigueur, ont été mises en place.

Concernant le service de bibliothèque :

Toutes les demandes seront traitées par téléphone au (418) 936-3239 poste 224 ou par courriel à library.Metis@heritagelsl.ca. Aucun accès physique à l'intérieur de la bibliothèque n'est encore permis.

Pour les retours de livres :

- Nous mettons à votre disposition, une boîte de retour pour vous permettre de déposer vos livres à tout moment.

Pour faire l'emprunt de livres :

- Veuillez nous contacter par téléphone ou par courriel pour effectuer votre demande;
- Une fois votre demande passée et traitée, nous vous contacterons pour planifier le ramassage de vos livres;
- Vos livres seront mis dans un sac en papier puis, placés à l'extérieur, afin de vous permettre de venir les récupérer en toute sécurité.

**Veuillez noter que tous les livres sont placés en quarantaine de 3 jours avant d'être manipulés ou empruntés à nouveau.*

Pour consulter notre collection de livres en ligne :

Il est possible de consulter notre collection de livres, en ligne, via **ibistro-bsl.reseaubiblio.ca** (Métis-sur-Mer porte le numéro 109) De plus, tous les membres de la bibliothèque ont également accès à des prêts de livres électroniques régionaux gratuits sur **pretnumerique.ca**. Si vous avez besoin d'aide pour trouver des livres ou avez besoin de toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter.

Concernant le service d'archives historiques :

Si vous souhaitez obtenir des informations historiques ou, si vous souhaitez partager des informations historiques concernant votre histoire familiale, veuillez contacter Pamela au 418-936-3239 poste 221 ou par courriel à panderson@heritagelsl.ca. Les mêmes procédures s'appliquent aux documents historiques.

Au plaisir de vous servir!

130, rue Principale, Métis-sur-Mer

A V I S

Étant donné les mesures sanitaires provinciales toujours en vigueur pour limiter la propagation de la COVID-19, veuillez noter que les bureaux d'Héritage Bas-Saint-Laurent et les bibliothèques sont encore fermés au public.

Afin d'assurer la santé et la sécurité du personnel, des bénévoles et des membres de la bibliothèque, nous prenons le temps nécessaire avant de décider de rouvrir complètement nos espaces.

Les membres du personnel sont au travail, mais toujours à distance. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone (418-936-3239) ou par courriel (info@heritagelsl.ca) si vous avez besoin d'information ou de services disponibles en anglais au BSL.

Vous pouvez aussi participer à nos activités virtuelles !

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience.



Abonnement aux services à distance du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent

À tous les résidents des municipalités affiliées au Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent qui ne sont pas déjà abonnés à leur bibliothèque municipale, il est maintenant possible de le faire en ligne pour bénéficier des différents services à distance.

L'abonnement vous donnera droit à :

- L'emprunt de livres numériques
- La version électronique de la revue *Protégez-vous*
- L'outil généalogique *Mes Aïeux*

Pour obtenir un accès aux services à distance, veuillez envoyer une demande par courriel à l'adresse **crsbp@crsbp.net**, en fournissant les informations suivantes :

- Prénom Nom
- Adresse valide dans l'une des municipalités affiliées au Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent
- Téléphone
- Courriel (un courriel vous sera envoyé avec votre numéro d'abonné et le NIP correspondant. Les enfants doivent utiliser le courriel d'un parent.)

** Si vous êtes déjà abonné à votre bibliothèque municipale, vous n'avez pas à vous inscrire en ligne. Vous pouvez toutefois communiquer à l'adresse courriel **crsbp@crsbp.net** pour obtenir votre numéro d'abonné et votre NIP.

Retrouvez tous les détails sur le site du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent :

www.reseaubibliobsl.qc.ca

Would you like to connect virtually?

During this time of social distancing, we are thinking of ways to break isolation.

It would be fun to stay connected and explore different cultural and social activities as a community.

Please sign up via the online google forms so a confirmation email with zoom conference link will be sent to you prior to the event.

For all details, please consult our Facebook page.

If you have any questions regarding Heritage's cultural activities, please feel free to write to culture@heritagelsl.ca



Virtual community meet-ups to share our news and stories over a cuppa tea

Thursdays, 4pm-5pm:

November 12, theme: *Remembering our Veterans*

November 26
December 10



Innovative game nights with board game lovers and players using the virtual platform

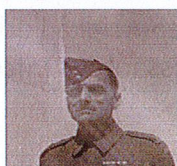
Fridays, 7:30pm-9:00pm:

November 20
December 18

Activités en anglais



Armand Boudreau



Charles Dubé



Lionel Dubé



Albert Guilbeault



Guy Léonard Massé



Louis Clément Ouellet



VIVRE NOTRE HÉRITAGE
LIVE OUR HERITAGE

Aidez-nous à ne pas oublier ceux qui ont tant fait pour nous

Nous vous invitons à rendre hommage aux personnes qui sont présentes pour nous lorsque les temps sont durs. Les décès successifs de personnes ayant servi dans les Forces armées canadiennes et les préoccupations grandissantes des vétérans qui craignent que les Canadiens aient oublié, ou ne comprennent pas, le prix de la liberté, ont mené à l'idée d'un monument permanent qui deviendrait le point central des activités commémoratives du mois de novembre à Métis-sur-Mer, ainsi qu'un lieu à visiter et où se recueillir tout au long de l'année. Nous sommes reconnaissants à Anciens Combattants Canada et à la Ville de Métis-sur-Mer de s'être associés à nous pour rendre hommage aux anciens combattants et aux hommes et femmes en service, ainsi qu'aux premiers répondants, qui mettent leur vie en péril pour les membres de notre communauté.

Le monument, intitulé « Le Flambeau/The Torch », coûtera 24 000 \$. Anciens Combattants Canada finance la moitié du coût et d'autres dons ont été versés par plusieurs membres de la communauté. La Fondation Jack Herbert a très généreusement offert une contribution équivalente aux dons privés, dollar pour dollar, jusqu'à concurrence du maximum nécessaire. Le monument physique sera accompagné d'une exposition permanente présentée en ligne sur le site Web d'Héritage. Celle-ci comprendra des récits historiques, des photos et des témoignages oraux sur la participation des habitants de la région à la guerre, au maintien de la paix et aux missions humanitaires, afin que nous n'oublions jamais.

Nous sommes conscients qu'en cette période de pandémie, plusieurs subissent un stress financier supplémentaire et ont des priorités différentes - nous vous demandons donc de donner uniquement selon vos moyens. Des reçus aux fins de l'impôt seront fournis par la Ville pour les dons supérieurs à 20 \$.

Comment nous aider...

- ♦ **En envoyant un chèque** à l'ordre de la *Ville de Métis-sur-Mer* (avec la mention « Monument Le Flambeau » dans la ligne mémo) à l'attention de Pam Andersson, coordinatrice, projets historiques et liaisons communautaires et responsable des activités de la Semaine du souvenir, à Héritage Bas-Saint-Laurent, 130 rue Principale, Métis-sur-Mer (Québec) G0J 1S0, **ou en appelant Pam pour prendre des dispositions pour la remise d'argent comptant ou d'un chèque en personne.** Toute somme sera reçue avec beaucoup de gratitude.
- ♦ **En transférant votre contribution par courriel** en utilisant la fonction de paiement par Internet que votre institution financière propose à l'attention de Pam à l'adresse pandersson@heritagelsl.ca avec le mot « *monument* » (en minuscules) comme mot de passe. Veuillez également lui faire parvenir un courriel séparé pour lui fournir vos coordonnées pour les reçus aux fins de l'impôt et pour que nous puissions vous remercier.
- ♦ **En appelant Pam au 418-936-3239, poste 221, ou en lui envoyant un courriel** pour parler des personnes que vous aimeriez voir incluses dans le monument virtuel, des façons dont vous pourriez aider et pour tout autre détail.



Merci infiniment pour votre aide et n'hésitez pas à partager cette requête avec vos amis et vos proches à qui cela pourrait intéresser.

La plaque commémorative communautaire est fin prête

L'équipe de « Vivre notre héritage » avait sollicité l'aide des membres de la communauté afin de recueillir des idées pour le texte de la plaque à figurer sur le monument communautaire. Dix personnes – hommes, femmes, vétérans et non-vétérans, francophones et anglophones, résidents permanents et d'été, jeunes et aînés – ont fait des propositions. Comme chacune des suggestions comportaient un point important ou des réflexions intéressantes, l'équipe a tenu à s'assurer que l'essence de chacun serait incluse dans le projet. Donc, tout ce qui ne figure pas sur la plaque a été, ou sera, intégré lors du mémorial en ligne, dans les discours d'inauguration, etc.

SE SOUVENIR, C'EST HONORER
 • Garder la flamme vivante •

Puisse le flambeau se frayer un chemin à travers les âges pour honorer les héros de notre communauté, qui ont servi ou servent encore sur terre, sur mer et dans les airs. Merci pour votre courage, votre engagement et vos sacrifices pour notre liberté et notre sécurité.

TO REMEMBER IS TO HONOUR
 • Keep the flame alive •

May the torch pursue its way through the ages to honour the heroes in our community, who have served and are still serving on land and sea, and in the air. Thank you for your courage, commitment, and sacrifices for our freedom and security.

Anciens Combattants
Canada

Veterans Affairs
Canada

Ville de
MÉTIS-SUR-MER

HERITAGE
Lower Saint Lawrence
Bas-Saint-Laurent



Des images qui valent mille mots

Les enfants de Metis Beach School ne sont pas seulement de retour sur les bancs d'école - ils ont également entamé la création des mosaïques qui décoreront les tabourets en béton qui se retrouveront, dès l'été prochain, à proximité des écoles locales, aux Jardins de Métis, ainsi qu'aux abords des nouveaux sentiers « Voyage à travers notre histoire ». La thématique de ces mosaïques est la nature environnante, autrefois si importante pour les premiers visiteurs de la région, et dont nous profitons encore aujourd'hui.



Crédit photos : Lisan D. Chgn



Nomination des bénévoles du Frigo virtuel

L'importance des bénévoles dans la communauté a été ajoutée comme cinquième composante du projet Vivre notre héritage l'année dernière. Le CLD et les bénévoles du Frigo virtuel ont été nommés pour le prix de « Nation Builder of the Year » de 2020, qui est remis cette année aux travailleurs canadiens de première ligne. « L'importance des travailleurs de première ligne a été rapidement constatée très tôt au début de la pandémie, car le pays entier a réalisé que sans eux, tout serait paralysé. Leur dévouement et parfois leur courage extrême sont les raisons fondamentales pour lesquelles le Canada a été en mesure d'aussi bien gérer la crise de la COVID-19. Ils se sont levés pour affronter cette situation d'une façon qui a touché et impressionné les citoyens d'un océan à l'autre ». Merci pour votre contribution en temps, en énergie, et en dons alimentaires pour le Frigo virtuel, qui a su apporter bien plus que des denrées alimentaires.





Photos recherchées pour les nouveaux sentiers

Voici la liste des endroits compris dans les nouveaux sentiers pour lesquels nous avons toujours besoin de photos. La seule restriction que nous avons est que vous n'empiétez pas sur une propriété privée. **Veillez demander la permission aux propriétaires ou prendre votre photo depuis le bord de la route.**

N'hésitez pas à nous envoyer des photos que vous aimeriez voir utiliser pour les sentiers (si vous autorisez Héritage Bas-Saint-Laurent à les utiliser, vous aurez le crédit pour la photo et vous conserverez vos droits sur celles-ci). En plus, toutes ces photos - selon [les règles du concours](#) - peuvent être soumises ultérieurement pour le concours photo "D'hier à aujourd'hui". Veuillez contacter Micheline Williams (418-936-3983 pour les partager via une clé USB ou par courriel à michew102@hotmail.com) Sujet : LOH Photos

1	Grand-Métis – Jardins de Métis – your favourite views / vos points de vue préférés	18	91 rue Principale, Maison de Thomas Astle
2	Grand-Métis, Mitiwee trail – your favourite views / vos points de vue préférés	19	118A rue Principale – Épicerie André Ratté
3	52 chemin Leggatt – Leggatt's Point Manse / Presbytère	20	100 rue Principale – Old school house / Ancienne école
4	54 chemin Leggatt – Leggatt's Point Presbyterian Church / Église	21	1 MacNider at Beach – MacNider house, old post office / bureau de poste d'antan
5	56 chemin Leggatt – Leggatt's Point Cemetery / Cimetière	22	2 MacNider Road (350 Beach) – The Corner House, store / magasin
6	516 chemin Leggatt – Tall Trees, Alice Baldwin's house / maison	23	4 MacNider – St. George Anglican Church / Église
7	514 chemin Leggatt – Leggatt's house across from cemetery	24	7 MacNider – Cascade Golf and Tennis Club – your favourite views / vos points de vue préférés
8	chemin Leggatt – Killiekrankie	25	Cascade Road (Skid Row) – your favourite views / vos points de vue préférés
9	502 chemin Leggatt	26	MacNider Road up to concessions / rangs – your favourite views / vos points de vue préférés
10	495 chemin Leggatt – Sunnyside	27	1st Concession/ rang– your favourite views / vos points de vue préférés
11	494 chemin Leggatt – McCallum Field cottage	28	2nd Concession / Rang 2 des Écossais – your favourite views / vos points de vue préférés
12	491 chemin Leggatt – Blue's tea room	29	3rd Concession / Rang 3 – Saint-Octave – your favourite views / vos points de vue préférés
13	370 Beach – Town Hall / Association socio-culturelle de Métis-sur-Mer	30	MacNider – Pont Bélanger / 'Red Covered Bridge
14	Astle Park / Parc Astle	31	Station Road / chemin de la Station – Fire station / caserne de pompiers
15	30 rue du Couvent – École l'Envol	32	Station Road / chemin de la Station – United Church Cemetery / Cimetière – your favourite views / vos points de vue préférés
16	10 rue de l'Église – Centre des loisirs	33	164 route 132 – Boule Rock Golf Course / Club de golf Boule Rock – your favourite views- vos points de vue préférés
17	140 rue Principale – Église Notre-Dame-de-la-Compassion	34	9 route du Cimetière, Baie-des-Sables: BDS Innergex wind farm / Parc Éolien BDS – your favourite views- vos points de vue préférés



LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

5^E ÉDITION

Pour faire de la petite enfance une priorité au Québec

15 AU 21 NOV. 2020
grandesemaine.com

La Grande semaine des tout-petits, une occasion de sensibilisation, de dialogue et de mobilisation sociétale en faveur de la petite enfance.

Pour en savoir davantage visitez www.grandesemaine.com

Héritage Bas-Saint-Laurent vous invite à participer à une activité pour souligner l'édition 2020 de la Grande semaine des tout-petits!

Entre le 15 et le 21 novembre, venez admirer notre Mur des rêves!

Envoyez-nous une photo des dessins ou des textes de vos tout-petits représentant leurs rêves et nous les afficherons sur notre page Facebook spéciale.

Pour participer, envoyez-nous vos photos de texte ou de dessin avant le 15 novembre à l'adresse suivante: itremlay@heritagelsl.ca

Venez voir vos oeuvres sur notre page Facebook.

 <https://www.facebook.com/heritagelsl>

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec



CAMPAGNE DE VACCINATION SAISONNIÈRE CONTRE L'INFLUENZA (GRIPPE)

La campagne 2020 débute le 1^{er} novembre.



Cette année, en raison des normes sanitaires liées à la COVID-19, la prise de rendez-vous est obligatoire. Seules les personnes ayant un rendez-vous seront acceptées dans les cliniques de vaccination contre la grippe saisonnière organisées par le CISSS du Bas-Saint-Laurent.

La façon la plus rapide de s'inscrire, c'est par internet : grippe.cisssbsl.com

Par téléphone, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h : 1 866 445-0601.

Le personnel du CISSS du Bas-Saint-Laurent se rendra dans les CHSLD, les résidences privées pour aînés et les ressources intermédiaires pour vacciner les résidents. Les personnes qui reçoivent des services de soutien à domicile pourront aussi se faire vacciner à la maison. Pour plus d'information, parlez-en avec votre professionnel de la santé.

Le vaccin est offert gratuitement aux :

- ◆ personnes atteintes de certaines maladies chroniques à partir de l'âge de 6 mois;
- ◆ personnes âgées de 75 ans et plus;
- ◆ femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, quel que soit le stade de la grossesse;
- ◆ femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- ◆ personnes vivant sous le même toit que les enfants de moins de 6 mois et les personnes mentionnées précédemment, et leurs aidants naturels;
- ◆ travailleurs de la santé, en particulier ceux qui donnent des soins directs ou qui sont en contact direct avec les patients en centre hospitalier et en CHSLD.

*Les enfants en bonne santé âgés de 6 à 23 mois et les personnes en bonne santé de 60 à 74 ans peuvent encore recevoir le vaccin gratuitement si elles le demandent, malgré que ces groupes ne soient plus considérés comme à risque.

Toute autre personne désirant recevoir ce vaccin peut le faire à ses frais.

Le port du couvre-visage sera obligatoire pendant votre présence à la clinique de vaccination. Les personnes ressentant des symptômes grippaux devront reporter le rendez-vous.

La vaccination, la meilleure protection ! Visitez le grippe.cisssbsl.com pour tous les détails.

Comité des loisirs de Métis-sur-Mer

L'Assemblée générale annuelle (AGA) du Comité des loisirs de Métis-sur-Mer aura lieu le mercredi 18 novembre au Centre des loisirs, 10 rue de l'Église, à 18h30.

Venez découvrir nos réalisations de la dernière année et nos projets pour l'avenir. Le protocole sanitaire lié à la COVID-19 s'applique, masques et distanciation de 2mètre sont obligatoires. Au plaisir de vous y voir !

Votre Comité des loisirs est à la recherche de membres bénévoles; vous devez être disponible pour une réunion par mois et quelques activités communautaires durant l'année.

Suivez notre page Facebook et l'Info Métis pour suivre toutes nos activités.

Chers(ères) membres,



Depuis les tous débuts de la pandémie COVID-19, soit le 15 mars 2020, le Club des 50 ans et + de Les Boules/Métis-sur-Mer a été obligé de cesser toutes les activités (cartes-bingo- pétanque-atout - baseball-poche-Vie Active et les repas...). Nous avons été confinés, nos activités sociales réduites suivants des mesures sanitaires (désinfection des mains-porter le masque-distanciation de 2 mètres). **MERCI À TOUS** pour le respect de ces règles sanitaires.

Novembre et décembre amènent le renouvellement des cartes de membre pour 2021... le conseil d'administration du Carrefour 50+ a décidé d'accorder une réduction de 10\$ sur le renouvellement. En offrant ce privilège **aux membres ACTUELS**, le Carrefour 50+ démontre ainsi sa **SOLIDARITÉ** envers ses clubs affiliés et leurs membres. C'est aussi une façon de vous remercier pour votre **FIDÉLITÉ** et votre **APPUI** afin d'assurer la pérennité des Clubs et de notre organisme.

Donc pour les membres ACTUELS le coût de la carte 2021 sera de 15\$ au lieu de 25\$. Nous allons vous contacter concernant la procédure pour le paiement de votre carte et sa distribution.

Pour plus d'information, me contacter DIANE DUBÉ, présidente au 418-936-3276.

Services communautaires

Habitations Le Beaulieu - Appartements disponibles

- Avis public de sélection -

L'Office municipal d'habitation (OMH) de Métis-sur-Mer avise les personnes admissibles, résidant au Québec, intéressées à résider dans un logement à loyer modique, qu'un logement est disponible aux Habitations Le Beaulieu (15, rue du Couvent).

Pour présenter votre demande ou pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à Diane Beaulieu, directrice, 418 772-6030 poste 1100.



Marche Terry Fox



Le 2 octobre dernier, les élèves et le personnel de nos deux écoles locales, L'Envol et Metis Beach School, ont participé à la marche Terry Fox annuelle qui a eu lieu au Cascade Golf & Tennis Club, dans leurs « bulles » de classes respectives, et en portant fièrement leurs cotons ouatés colorés offerts par la Fondation Hylcan. Les fonds amassés vont directement à la Fondation Terry Fox qui se consacre à la recherche sur le cancer.

Merci à tous les participants, organisateurs et donateurs – l'événement a été un succès!

Remerciements particuliers à : Henri Leclerc du Cascade Golf and Tennis Club, Judy Martin chez Hylcan Foundation, Dave Gagnon chez Image Gagnon, la Ville de Métis-sur-Mer, l'Épicerie Ratté et à tous ceux qui ont contribué à rendre cette journée exceptionnelle.

Photos : Judy Martin



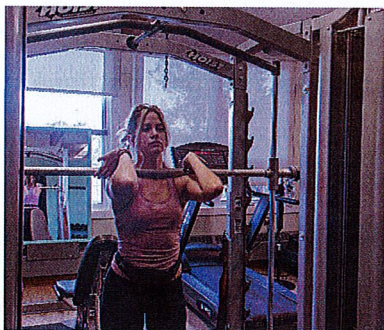
Des nouvelles de votre CLD!



Du nouveau à votre salle d'entraînement communautaire

Plus d'espace, plus de matériel, plus de bénévoles et plus d'heures d'ouverture!

On est prêt pour la saison hivernale! Nous avons ajouté une **presse à jambes** et un **simulateur d'escalier** à notre arsenal. Nos **deux salles** ont été réaménagées pour vous assurer un espace de travail **confortable et sécuritaire**. C'était notre priorité! Mais ce n'est pas fini... D'autres améliorations sont prévues pour les prochains mois, en plus de quelques petites touches de décoration. Venez jetez un coup d'œil!



Pour ceux qui aimeraient s'entraîner, mais qui ne savent pas trop par où commencer, nous avons maintenant une entraîneuse privée d'expérience disponible pour vous aider à atteindre vos objectifs. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec **Marie-Hélène Fillion** pour une évaluation de votre condition physique et pour obtenir un programme d'exercices personnalisés avec possibilité de suivi hebdomadaire ou mensuel. Vous pouvez l'appeler au **438-497-9751** ou venir la rencontrer au gym le vendredi ou le dimanche. **Son tarif est de 40\$/h.**

PROMOTION POUCE VERT : Sachant que les plantes vertes sont un excellent moyen de purifier l'air, nous voulons verdifier notre gym! Mais nous allons avoir besoin d'un coup de pouce vert de votre part pour y arriver. Donc si votre maison croule sous les plantes vertes et que vous ne savez plus quoi en faire, nous sommes prêts à les adopter! En échange, nous vous offrons une semaine d'abonnement gratuit au gym (pour vous ou pour offrir en cadeau)! **(Une plante = une semaine... jusqu'à concurrence d'un mois.)** SVP, pas de cactus et de préférence, des plantes en santé et pas trop petites... C'est gagnant-gagnant! De l'air pur pour tous ceux qui fréquentent le gym et une bonne façon pour vous ou vos proches d'essayer les installations gratuitement... avant de vous engager!



	Matin	Après-midi	Soir	
Lundi		15:00 – 16:30	19:00 – 20:30	FRAIS D'ENTRÉE 5 \$/jour Abonnement mensuel : Résidents de Métis-sur-Mer : 30 \$/mois Non-résidents : 35 \$/mois Étudiants : Moitié prix Premiers répondants : gratuit Certificats-cadeaux maintenant disponibles!
Mardi	8:00 – 9:30			
Mercredi		15:00 – 16:30	19:00 – 20:30	
Jeudi	8:00 – 9:30		19:00 – 20:30	
Vendredi	7:30 – 9:00			
Samedi				
Dimanche	10:00 – 11:30			

Pour information : **Marcel Blanchet** au 418-936-3318 ou mcelbchet@gmail.com ou **Stéphanie Pépin** au 418-936-3020 ou svpepin@videotron.ca.



Le café est maintenant fermé pour la saison !

Merci à tous nos clients, qui malgré ces temps étranges, sont venus en masse pour nous soutenir cette saison !
Merci à nos habitués, sans qui nous ne serions rien ! Nous vous aimons et vous apprécions !

Nous attendons avec impatience une autre belle saison l'année prochaine.
Prenez soin de tout le monde !

Tracy Sim
Le Café Sur Mer 2019 Inc.



Dépanneur Métis-sur-Mer

Tél.: 418-936-3536 | 97, route 132

HORAIRE

du 6 SEPTEMBRE au 23 MAI

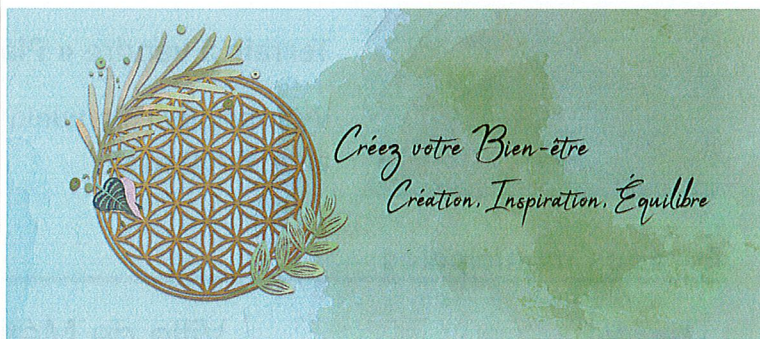
Dimanche : 8h00 à 21h00

Lundi au mercredi : 7h00 à 21h00

Jeu-di au samedi : 7h00 à 22h00

Tout le personnel du
Dépanneur Métis-sur-Mer vous remercie
pour votre encouragement.

Bruno Leblanc, Propriétaire



Massothérapie à domicile

**Karine Berthelette, membre agréée
FQM, reçus d'assurances**

Californien/shiatsu/reiki

Massage adapté pour les aînés et les enfants

**Recevez un massage dans
le confort de votre demeure!**

Détente, tensions musculaires due au stress,
fatigue, migraines, insomnie, anxiété.

Sur réservation seulement

Je pratique aussi en clinique à Mont-Joli :
www.studiolumouvement.com

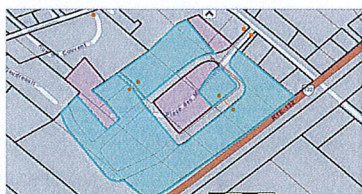
Pour infos et tarifs:

contactez-moi au 418-318-3750

Facebook :

Créez votre bien-être Karine Berthelette

*N.B. Durant tout le temps de la pandémie,
le protocole sanitaire de la
Fédération des massothérapeutes du Québec
sera appliqué.



Terrain à vendre « Place des Marronniers » 124 900 \$ pour 40 235 m²

Vous pouvez communiquer avec Mme Geneviève Côté, agente immobilière, au 418 750-6135.

Affaires municipales



Ville de Métis-sur-Mer

138, Principale, Métis-sur-Mer, Québec (Québec) G0J 1S0
Tél. : 418-936-3255 | Courrier électronique : metissurmer@mitis.qc.ca



AVANT L'ARRIVÉE DE L'HIVER

Il est fortement recommandé d'installer des balises adéquates afin d'identifier la limite de votre terrain dans le but de faciliter les opérations de déneigement et minimiser les dommages pouvant être causés par le déblaiement.

Ces balises doivent rester présentes au printemps tant et aussi longtemps qu'on ne sera pas certain qu'il ne tombe plus aucune accumulation de neige. Si les balises sont enlevées avant le temps, vous serez les seuls responsables des bris causés à votre propriété. De plus, la Municipalité installera des balises supplémentaires à certains endroits.

Dépôt de feuilles et de branches

Veillez noter que le dépôt sur le chemin de la Station fermera dès les premières neiges.

À L'APPROCHE DE L'HIVER VOICI QUELQUES ARTICLES DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION DE LA NEIGE (RÈGLEMENT #03-08)

ARTICLE 3 : NEIGE/GLACE

Conformément aux articles 498 du Code de la sécurité routière et 415.22 de la Loi sur les cités et villes, constitue une nuisance et est prohibé le fait de jeter ou de déposer sur les rues ou dans les cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé.

ARTICLE 5 : IMPOSSIBILITÉ DE SOUFFLER LA NEIGE

S'il y a impossibilité de souffler la neige sur les terrains privés ou si le propriétaire ne désire pas de neige soufflée par la municipalité sur sa propriété, un coût de 40.00\$ (quarante dollars) par occasion de souffler la neige (soufflage) sera chargé audit propriétaire pour défrayer les frais de déneigement et de transport de la neige.

ARTICLE 7 : STATIONNEMENT D'HIVER

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h 00 et 7 h 00, du 15 novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Tout contrevenant à l'interdiction devra payer un constat d'infraction de 30.00 \$ (trente dollars) plus frais d'administration et de poste. C'est aussi le temps de poser des balises d'entrée pour le déneigement, bien vouloir vous assurer que celles-ci sont installées sur votre propriété et non sur l'emprise de la voie publique.

Avis public du scrutin

Vote par correspondance

Municipalité
Ville de Métis-sur-Mer

Scrutin du
2020 | 11 | 22
année | mois | jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

- un scrutin sera tenu;
- les candidats à cette élection pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Page 1 de 1

POSTE : _____ Conseiller #4

- | | | | |
|----|-----------|-------------------------------|-----------------------------------|
| 1. | Stéphanie | Pépin | |
| | Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |
| | | 335, route 132, Métis-sur-Mer | |
| | | Adresse | |
- | | | | |
|----|-------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| 2. | Christopher | Astle | |
| | Prénom | Nom | Parti autorisé ou équipe reconnue |
| | | 8, rue Malcolm, Métis-sur-Mer | |
| | | Adresse | |

3. un vote par anticipation sera tenu de 12 h à 20 h au(x) endroit(s) et à la (aux) date(s) ci-dessous indiqués :

1 ^{er} jour :	endroit	138, Principale	2 ^e jour	endroit	_____
	date	15 novembre 2020	(s'il y a lieu) :	date	_____
	section de vote (n ^{os})	62 à 63		section de vote (n ^{os})	_____ à _____

4. les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

2020 | 11 | 22
année | mois | jour

endroit : _____
section de vote (n^{os}) 62 à 63

5. renseignements sur le vote par correspondance :

- le ou les bulletins de vote doivent être reçus au bureau du président d'élection au plus tard à 16 h 30

le deuxième jour précédant celui fixé pour le scrutin soit le :

2020	11	20
année	mois	jour

 ;

- les électeurs pouvant voter par correspondance qui n'auront pas reçu le ou les bulletins de vote pourront communiquer avec le président d'élection afin de les obtenir à compter du sixième jour

précédant celui fixé pour le scrutin soit le :

2020	11	16
année	mois	jour

 , aux jours et aux heures suivants :

- | | | | | | |
|--------|-------------------------|--------|--------|-----|---------|
| Jour : | Lundi le 16 novembre | , de : | 8 h 30 | à : | 11 h 45 |
| Jour : | Mardi le 17 novembre | , de : | 8 h 30 | à : | 11 h 45 |
| Jour : | Mercredi le 18 novembre | , de : | 8 h 30 | à : | 11 h 45 |
| Jour : | Jeudi le 19 novembre | , de : | 8 h 30 | à : | 11 h 45 |
| Jour : | Vendredi le 20 novembre | , de : | 8 h 30 | à : | 11 h 45 |

Pour plus d'information, vous pouvez me joindre ou joindre mon adjoint, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection	Adjoint
Adresse : 207 2e rang est	Adresse : _____
Métis-sur-Mer, Qc	_____
G0J1S0	_____
Numéro de téléphone : 581 624-0576	Numéro de téléphone : _____

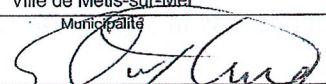
6. le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

endroit : 138, Principale
date : 22 novembre 2020
heure : 20 h

Signature

Donné à _____, le

2020	10	26
année	mois	jour


Président d'élection

**SÉANCE SPÉCIALE CONCERNANT L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021 ET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT #20-148
- IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES, DES TAXES DE SERVICES ET LES TARIFS
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance spéciale du conseil municipal sera tenue le **Judi 17 décembre 2020**, à compter de 19h30, à la salle municipale, 138 Principale, Métis-sur-Mer.

ORDRE DU JOUR :

Ouverture

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présentation des prévisions budgétaires 2021

Période de questions portant sur les prévisions budgétaires 2021


Adoption des prévisions budgétaires 2021

Adoption du Règlement #20-148 - Imposition des taxes foncières, des taxes de services et les tarifs pour l'année financière 2020

Levée de l'assemblée

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget de 2021.

Donné à Métis-sur-Mer, ce 29^e jour d'octobre 2020.



Stéphane Marcheterre,

Directeur général et secrétaire-trésorier



Info-prévention

ON CHANGE L'HEURE; ON VÉRIFIE LES AVERTISSEURS !



Avec la saison froide qui commence, le risque d'incendie augmente à cause des équipements de chauffage. Donc, au moment de reculer l'heure, pour votre sécurité et celle de vos proches, prenez quelques minutes pour vérifier vos avertisseurs afin de passer l'hiver en sécurité :

1. Testez vos avertisseurs.

◆ Changez les batteries et appuyez sur le bouton « test ». S'il s'agit de modèles avec piles au lithium, vous n'aurez pas à changer les batteries, mais appuyez tout de même sur le bouton « test ». Il est recommandé de tester les avertisseurs tous les mois.

- Exposez l'avertisseur à de la fumée en tenant, à une distance raisonnable, de l'encens ou une chandelle que vous éteindrez. N'approchez pas la source de fumée trop près de l'appareil pour ne pas l'endommager.

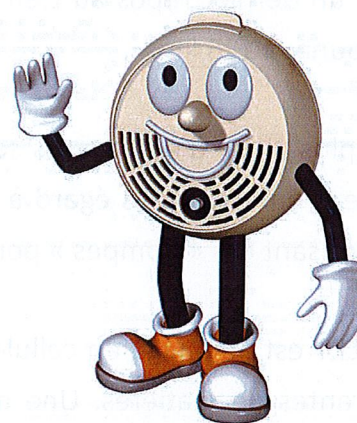
2. Assurez-vous d'avoir un avertisseur pour chacune des zones suivantes :

- sur chaque étage et au sous-sol
- dans le corridor près des chambres à coucher
- dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée

Le modèle à ionisation est le plus courant. Il s'installe près des chambres à coucher. Le modèle à cellule photoélectrique s'installe près de la cuisine, de la salle de bain et des appareils de chauffage.

Si vous optez pour un avertisseur muni d'une pile longue durée au lithium, vous n'aurez pas à changer la pile, mais vous devrez quand même le tester régulièrement.

Les modèles électriques permettent d'interconnecter vos avertisseurs. Votre sécurité est augmentée, car peu importe où se trouve le feu, ils sonnent tous en même temps! N'oubliez pas d'y insérer une pile d'appoint en cas de panne de courant.



Le logo « ULC » du Laboratoire des assureurs du Canada doit apparaître sur l'avertisseur de fumée, indiquant qu'il répond aux normes canadiennes.

ATTENTION : Ne retirez jamais la batterie d'un avertisseur parce qu'il sonne trop fréquemment. Il est simplement trop près d'un four ou d'une salle de bain. Déplacez-le à un meilleur endroit ou munissez-vous d'un avertisseur à cellule photoélectrique.

ATTENTION : L'avertisseur de fumée **ne détecte pas** le monoxyde de carbone (CO) — un gaz mortel. Si votre domicile dispose d'appareils fixes à combustion (ex.: poêle à bois, fournaise au mazout) ou d'un garage adjacent, procurez-vous les deux types d'avertisseurs.

Et peu importe le modèle, sa durée de vie est de 10 ans maximum !

Vous avez des questions? Contactez-nous!

Renaud Gagnon ou Korin Gagné
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445

Le Mot vert du mois – « Où vont nos déchets? »

Nous mettons nos déchets dans la poubelle puis celle-ci au chemin le jour de la collecte, arrêtant ainsi notre questionnement sur la gestion de nos déchets. Mais qu'arrive-t-il par la suite?

D'abord, le camion de collecte transporte nos déchets jusqu'à un site de transbordement situé à Mont-Joli. Les déchets sont alors transférés dans une remorque plus grosse afin de maximiser le transport vers un dernier repos au Lieu d'Enfouissement Technique (LET) de la Ville de Rivière-du-Loup situé à Cacouna, à 125 km.

Les plus vieux d'entre nous se souviennent des dépôts en tranchée et des dépotoirs où les déchets étaient enterrés sans égard à l'environnement. Tout a changé en 2008 avec l'arrivée d'un règlement interdisant ces « dompes » pour n'avoir que des LET, beaucoup plus écologique.

Un LET est aménagé en cellule d'enfouissement d'une durée de vie de 5 à 10 ans selon les quantités entrantes de matières. Une membrane étanche est installée au fond permettant ainsi de recueillir l'eau de lixiviat, c'est-à-dire l'eau ayant percolée à travers les déchets. Cette eau sera par la suite traitée dans la station de traitement des eaux de lixiviation avant un rejet respectant des normes environnementales très rigoureuses. Durant la vie active de la cellule, les matières sont déposées et recouvertes à chaque fin de journée afin d'éviter la dispersion et les vermines. En fin de vie, un recouvrement final est fait et des puits de captation des gaz sont installés afin de réduire l'impact des gaz à effet de serre issus de l'enfouissement des matières. Le Ministère de l'environnement régule fortement les LET. Pour cause, un suivi d'au moins 30 ans après la fermeture du site est obligatoire et une fiducie environnementale est requise!

Des chercheurs explorent déjà l'idée de rouvrir ces sites dans le futur afin d'y chercher le métal et les matières non décomposées pour recyclage. Malgré ça, il n'en est pas moins important d'en réduire les quantités enfouies car pour l'instant tout ça n'est qu'hypothèse pour nous reconforter.

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418-775-8445, poste 1138